

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **35 (2008)**

Heft 5

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Assemblée générale de Soliswiss Cinquantenaire 1958–2008

L'assemblée générale a approuvé le rapport annuel 2007, les comptes 2007 et le budget 2009, et a accordé décharge au comité. Jan Metzger et Richard Vögeli ont été nouvellement élus au comité. Dans le cadre des festivités du cinquantenaire, nous avons pu assister à la première du documentaire «Merci Soliswiss» de Roy Oppenheim.

La présidente Barbara Rigassi a conduit l'assemblée et réglé les points statutaires. Le rapport annuel, les comptes et l'affectation du résultat annuel ont été approuvés, et décharge a été accordée au comité. Le budget des frais de gestion pour l'année 2009 a été approuvé avec des amortissements ordinaires importants sur les logiciels et une estimation des recettes basée sur les produits à long terme des placements.

Fonds d'indemnisation et fonds de secours

Le fonds d'indemnisation reste très bien doté, et la probabilité d'une sollicitation de la garantie de couverture de la Confédération est extrêmement faible. Le fonds de secours continue d'être alimenté malgré des retraits, et sert aux cas limites ainsi qu'aux cas de rigueur.

La coopérative fait des efforts importants pour abaisser les frais d'encaissement des cotisations et des primes. Depuis peu, les versements peuvent être effectués au moyen d'une carte de crédit dans la boutique en-ligne du site Internet www.soliswiss.ch.

Elections

Le vice-président Beat Zeller et Roy Oppenheim ont quitté le comité du fait que leur mandat ne pouvait plus être renouvelé. Ils ont été chaleureusement applaudis pour leur engagement de longue date et leur précieuse contribution au sein du comité. Jan Metzger, secrétaire aux études à l'Université de St-Gall, et Richard Vögeli, conseiller en entreprises et expert en assurances indépendant, ont été nouvellement élus au comité. Eric Herren, conseiller en sécurité avec des

mandats d'organisations publiques et privées, nationales et internationales, a été élu comme vice-président. Ernst & Young AG, à Bâle, a été réélu comme organe de contrôle.

Documentaire «Merci Soliswiss»

A l'occasion du cinquantenaire, le célèbre professionnel des médias Roy Oppenheim a réalisé un documentaire sur sept cas récents et typiques ayant entraîné des indemnités forfaitaires. La première du film a eu lieu dans le cadre des festivités du cinquantenaire. Une bande de lancement a été projetée à l'ouverture du congrès des Suisses de l'étranger, à Fribourg. Ce film montre de manière saisissante comment des événements politiques peuvent soudain bouleverser, voire ruiner une existence paisible et fructueuse. Des images documentaires alternent avec des interviews des personnes touchées, et montrent l'importance d'une solidarité authentique et de



Le dessert du dîner de l'Assemblée Générale: l'un des nombreux points forts d'une fête du cinquantenaire très réussie.

l'aide de Soliswiss, aujourd'hui comme à l'avenir. «Merci Soliswiss – au service de la cinquième Suisse» peut être visionné sur www.soliswiss.ch. Soliswiss – la sécurité suisse à l'étranger.

*Felix Bossert
directeur de Soliswiss*

RESTITUTION DES ANCIENNES CONTRIBUTIONS D'ÉPARGNE

Tous les anciens détenteurs de comptes ne se sont pas encore annoncés, au cours de ces deux dernières années, pour réclamer la restitution de leurs avoirs. Avec l'accord de la Commission fédérale des banques (CFB), Soliswiss a transféré le solde à la banque Raiffeisen de Kölliken-Entfelden. Cette banque a ouvert un compte individuel de «biens en déshérence» pour chaque ancien épargnant et gèrera ces comptes durant ces dix prochaines années. Les prétentions justifiées peuvent toujours être adressées à Soliswiss, ainsi qu'à la banque Raiffeisen.



Le directeur Felix Bossert et la présidente Barbara Rigassi.